



1103375001

DATE DEPOT : 2011-04-05

NUMERO DE DEPOT : 2011R034148

N° GESTION : 1994B09248

N° SIREN : 332235423

DENOMINATION : BELLECHASSE SA

ADRESSE : 134 bd Haussmann 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2011/03/14

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

3433248

**BELLECHASSE S.A.**

Société Anonyme au capital de 3.697.500 €  
Siège social : 134 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS  
R.C.S. PARIS B 332 235 423  
SIRET 332 235 423 00073

PF 14/03/11  
NG

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**REUNIE EXTRAORDINAIREMENT**

**DU 14 MARS 2011**

GTC DE PARIS  
I N R  
- 5 AVR. 2011  
34148 N° Dépôt

L'an 2011,  
Le 14 mars,  
A 10 heures.

Au siège social, les actionnaires de la Société anonyme ci-dessus référencée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement sur convocation régulièrement faite par le Conseil d'Administration par lettres recommandées A.R. en date du 25 février 2011.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc PIETRI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Baptiste PIETRI et Madame Vanina PIETRI-MERINDOL (pour VICTOIRES HOLDING), les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Josiane CLAIR est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 84997 actions sur les 85.000 actions ayant le droit de vote.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle aux actionnaires qu'ils ont été convoqués par le Conseil d'Administration par lettres. L'assemblée lui donne acte de la régularité de la convocation.

Le Cabinet MAZARS, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

*(Handwritten signatures and initials)*

Le Président rappelle l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Christian LOUIS-VICTOR en qualité de nouvel administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.
- les statuts de la société,
- les renseignements relatifs au candidat au poste d'administrateur.

Il est rappelé que ces documents ainsi que tous autres documents ou renseignements exigés par la législation ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que les actionnaires répondant aux conditions réglementaires ont pu sur demande en recevoir copie dans le même délai.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président ouvre la discussion.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Christian LOUIS-VICTOR demeurant 5 Villa Houssay - 92200 NEUILLY SUR SEINE, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Christian LOUIS-VICTOR, présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et affirme, en outre, n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions d'administrateur au sein de la Société.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*M* *Chv*

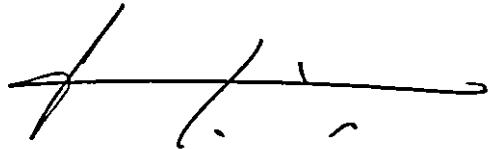
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et par le nouvel administrateur.


Président :  
Marc PIETRI



Scrutateurs :  
Jean-Baptiste PIETRI



Secrétaire :  
Josiane CLAIR



Vanina PIETRI-MERINDOL  
(VICTOIRES HOLDING)



Le nouvel administrateur :  
Christian LOUIS-VICTOR

